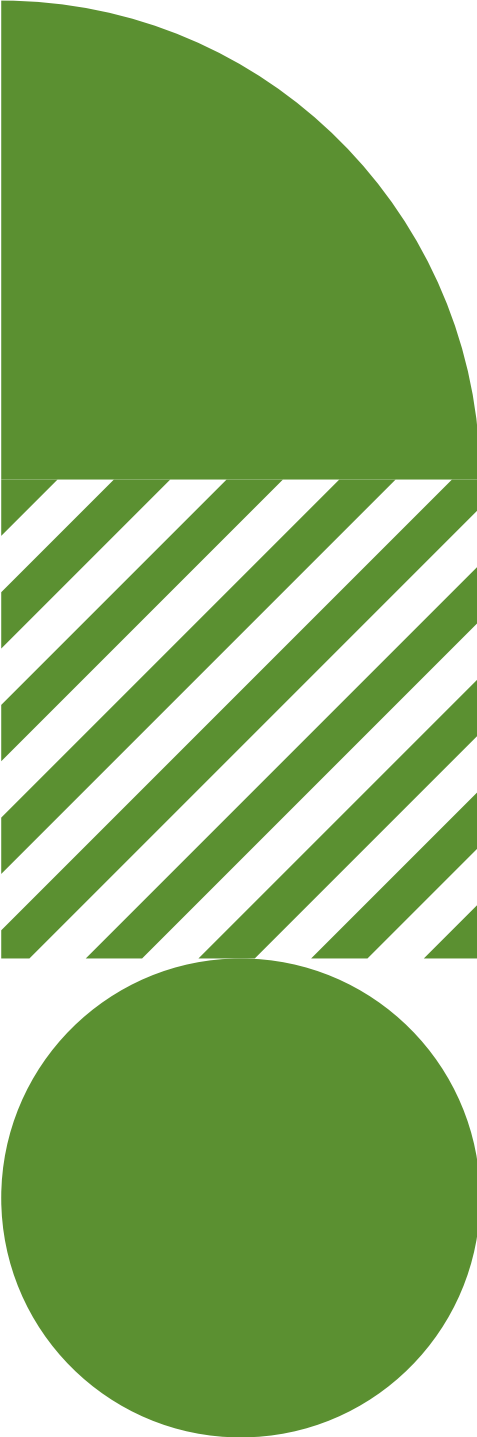


**Une formation
pour les élus du Gard**



Le paysage, l'élu.e et le projet local

Comprendre et agir
pour l'évolution
de mon territoire

**Jeudi 18 septembre 2025
à Saint-Gilles**

**et jeudi 25 septembre 2025
à La Bastide d'Engras**

Programme



Une formation immersive, gratuite, conviviale sur 2 jours pour faire de la dimension paysagère un atout pour le développement harmonieux des territoires

30
C

Les élus sont les initiateurs de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitants. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Cette formation de deux jours est proposée par le CAUE du Gard, dans le cadre d'un programme national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires du Gard.

Public : Maires, adjoints et conseillers municipaux, présidents et vices-présidents d'EPCI et PETR. Limité à 15 personnes

Durée : Participation attendue sur les deux jours

Objectifs et compétences développés :

Comprendre comment les actions, grandes ou petites, influencent le paysage à court et long terme.

Identifier la responsabilité de l' élu dans la fabrique du paysage local.

Apprendre à mobiliser les compétences et ressources nécessaires pour enrichir les projets.

Pré-requis : Aucun pré-requis, formation en présentiel.

Modalités pédagogiques : Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active et participative utilisant des apports théoriques et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation, ateliers et visites.

Formateurs : Conseillers du CAUE30 avec la participation du CD30

Myriam Bouhaddane (paysagiste), Martin Fetet (urbaniste), Lucas d'Ascanio (architecte) et Sophie Mantovani (paysagiste au CD30)

Intervenants : Paysagistes, élus, techniciens, institutions locales.

Evaluation : Petit formulaire à remplir en fin de formation. Remise de l'attestation individuelle de formation.

Prix de la formation : Gratuite. Les repas sont pris en charge par le CAUE.

Modalités d'inscription : L'inscription s'effectue auprès du CAUE par téléphone (04 66 36 10 60) ou par mail (accueil@caue30.fr).



Jour 1 : jeudi 18 septembre 2025 à Saint-Gilles
Adresse : Salle Jean Cazelle, 6 rue Gambetta 30800 Saint-Gilles
(parking gratuit Charles de Gaulle à 1mn à pied de la salle)

30
C

Prendre conscience du paysage, le comprendre

Matin - En salle - 08h30 / 12h30

8h30 à 09h00 Accueil café

Ouverture de la journée

Monsieur la maire de Saint-Gilles), Monsieur le président de l'AMF30, Monsieur le président du CAUE30

Introduction

Objectifs et déroulé de la formation

Tour de table en images : "Mon paysage est comme ça..."

Paysage... vous avez dit paysage ?

Les compétences de ma collectivité et l'impact de mes actions sur le paysage

Qu'est-ce que le paysage ?

Quelle évolution ! Travail sur photos anciennes et récentes

La démarche paysagère pour faciliter et enrichir les projets

Explication de la démarche

Etudes de cas : un PLU, un lotissement, un espace public

Echanges

CAUE30

12h30 : Repas à Saint-Gilles

Après-midi - Terrain à Saint-Gilles - 14h00 / 17h00

Observer, comprendre, décrire

Lecture de paysage collective depuis le toit de la mairie de Saint-Gilles

CAUE30, Frédéric Brunel (adjoint à Saint-Gilles, délégué à l'urbanisme, l'environnement et la gestion de l'espace public)

Mise en valeur des espaces publics du centre ancien de Saint-Gilles

Visites :

La place Jean-Jaurès

Le centre ancien

Le parc de la Garonnette

Frédéric Brunel, Géraldine Breuil (adjointe à Saint-Gilles, déléguée au patrimoine, à la rénovation du centre historique, à la politique de la ville et aux associations de quartiers)



Jour 2 : jeudi 25 septembre 2025 à La Bastide d'Engras

Adresse : Foyer, 21 la Grand'Rue, 30330 La Bastide-d'Engras

30

C

Identifier les ressources et acteurs pour agir sur le paysage

Matin - Terrain à La Bastide d'Engras puis atelier en salle - 08h30 / 12h30

8h30 / 09h00 - Accueil café

Projet du quartier de la Combe Lazenet : Concevoir un nouveau quartier intégré au paysage

Présentation de la commune et visite du site

Atelier pratique de mise en situation avec maquette sur la conception d'un nouveau quartier dans un contexte paysager sensible : comment créer un quartier qui puisse s'intégrer au paysage de l'entrée de village, et s'accrocher au centre ancien ?

Retour sur la démarche de projet menée par la commune de la Bastide d'Engras.

CAUE30, Jocelyne Chabert, 1ère adjointe au maire de la Bastide d'Engras, le CAUE30

12h30 : Repas à La Bastide d'Engras

Après-midi - En salle - 14h00 / 17h00

Quels ressources et outils mobiliser pour agir sur l'évolution de paysage ?

Le Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères et sa mise en oeuvre dans le territoire des gorges du Gardon

SMGG : Daniel Munck (chargé de mission attractivité territoriale), Maxime Reymond (paysagiste)

Quelles ingénieries à disposition ?

Le rôle et la plus-value du paysagiste concepteur

Pauline Constant, paysagiste concepteur, CAUE30

Comment établir un cahier des charges ?

Le projet d'aménagement de la rive gauche du Vidourle à Quissac : du premier conseil du CAUE au concours sur esquisse.

Mairie de Quissac : Monsieur le maire de Quissac, Charlotte Potage (chargée de mission "Petite Ville de Demain")

Demain, quel paysage pour ma commune ?

Comment anticiper le paysage de demain ?

Perspectives d'actions sur les territoires des participants

CAUE30

Synthèse, bilan et évaluation de la formation